



Rentrée scolaire Septembre 2026

Après ces périodes caniculaires qui ont marqué la fin de l'année scolaire et le début des vacances scolaires, l'heure de la rentrée a sonné.

Aujourd'hui plus que jamais, c'est dans le même esprit que nous abordons cette rentrée : accueil serein de nos enfants pour qu'ils puissent apprendre et s'épanouir dans toutes leurs activités de la vie collective comme les activités péri et extra scolaires.

En cette rentrée, encore marquée par la **préoccupation du pouvoir d'achat** pour beaucoup de familles, rappelons la **gratuité totale de toutes les fournitures scolaires**, une tradition de toujours dans les écoles de Dainville.

Un rythme scolaire **nouveau de quatre jours** est mis en place à cette rentrée. La suppression des cours du mercredi nous a amenés donc à élargir l'accueil périscolaire à la journée entière, tout en maintenant un service de grande qualité à des tarifs calculés "au plus juste".

Ce document contient toutes les informations pour bien démarrer l'année scolaire. Découvrez-le et, plus que jamais, n'hésitez pas à consulter "L'Espace Famille" et à contacter le Service Enfance - Jeunesse pour tous renseignements.

Bonne rentrée !!!

Le Maire,
Françoise ROSSIGNOL

Simplifiez votre quotidien grâce aux services en ligne



- ✓ Des démarches simplifiées
- ✓ Un espace personnalisé
- ✓ Des paiements sécurisés
- ✓ Un accès 7j/7 et 24h/24

Où et quand ?

Écoles maternelles et primaires :

Tous les enfants seront accueillis le mardi 1er septembre 2026 de 8 h 50 à 9 h.

Collège Denis Diderot :

Le mardi 1er septembre 2026

Pour les 6èmes : de 9h à 12h (ouverture des grilles à 8h45). Les élèves seront pris en charge par leur professeur principal toute la matinée. Il n'y aura pas cours l'après-midi.

Pour les 5èmes, 4èmes, 3èmes : de 14h à 16h (ouverture des grilles à 13h50).

Mercredi 2 septembre : début des cours.

Jeudi 3 septembre : ouverture du service de restauration scolaire.

Les écoles communales

École Maternelle PERRAULT : Avenue du Maréchal Leclerc

Directrice : Mme ROKICKI / 03 21 23 40 04

École Maternelle BRISSE : Avenue des Bergeronnettes

Directrice : Mme GAILLARD / 03 21 23 40 15

École Primaire DAUDET : Avenue du Maréchal Leclerc

Directeur : Mr DELMARRE / 03 21 71 47 02

École Primaire MONTESQUIEU : Rue Montesquieu

Directrice : Mme AVERLAN / 03 21 71 43 12

Le "Dossier Famille"

Il est obligatoire pour tous les services cantine, garderie, accueil du mercredi.

1 seul dossier est à fournir pour l'ensemble des services.

À défaut, votre enfant ne pourra pas être pris en charge.

- 1) Modifiez à tout moment les informations qui vous concernent dans votre espace personnalisé : numéro de téléphone, adresse, email...
- 2) Consultez les activités de votre enfant, les actualités de son école ou de l'accueil de loisirs qu'il fréquente, les menus de la cantine...
- 3) Inscrivez votre enfant pour la cantine, pour les centres de loisirs
- 4) Consultez, imprimez, réglez vos factures en ligne : par carte bancaire (système sécurisé) ou par prélèvement automatique



Tarifs Cantine scolaire

Tranche	Prix d'un repas pour 1 enfant	Prix d'un repas pour 2 enfants et +
Tranche 1 QF < 550	0.93€	0.83€
Tranche 2 551 < QF < 1000	1.00€	0.92€
Tranche 3 1001 < QF < 1500	3.81€	3.43€
Tranche 4 QF > 1500	4.90€	4.41€
Tranche 5 Extérieurs	7.37€	7.37€

Fonctionnement :

La réservation des repas se fait en ligne via "L'Espace Famille" :

<https://www.espace-citoyens.net/dainville/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Ce service vous permet d'inscrire votre enfant à la cantine depuis un ordinateur, mobile ou tablette, à tout moment. Les réservations se font à votre rythme, à l'année, au trimestre, au mois, à la semaine ou la veille avant 10h. Il en est de même pour annuler une réservation en cas d'absence de votre enfant. Tout repas non annulé la veille avant 10h sera facturé.

Pour réserver, rendez-vous sur "L'Espace Famille" à l'aide de vos identifiants. Cliquez ensuite sur "gérer mes réservations" puis sur "restauration scolaire".

N.B : une facture sera adressée en début de mois avec le récapitulatif de fréquentation de votre enfant à ce service



Garderie

Enfants concernés : tous les enfants scolarisés à Dainville ayant au préalable fourni le "Dossier Famille" en Mairie.



Horaires (dans les établissements fréquentés) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h30 à 9h / de 13h15 à 14h / de 17h00 à 18h30

Accueil court

(après 8h15 et avant 17h45 en semaine) et pour les enfants ne fréquentant pas la restauration scolaire jusqu'à 12h30 le mercredi et à partir de 13h15 du lundi au vendredi)

Tarif 1 (QF) : < - 550 >

Tarif 2 (QF) : < 551 à 1000 >

Tarif 3 (QF) : < 1001 à 1500 >

Tarif 4 (QF) : < + 1500 >

Tarif 5 (Extérieurs)

Pour 1 enfant

Pour 2 enfants et +

0.66€

0.60€

0.67€

0.61€

0.68€

0.62€

0.69€

0.63€

1.38€

1.38€

Accueil long

(pointage horaire avant 8h15 et après 17h45 en semaine)

Tarif 1 (QF) : < - 550 >

Tarif 2 (QF) : < 551 à 1000 >

Tarif 3 (QF) : < 1001 à 1500 >

Tarif 4 (QF) : < + 1500 >

Tarif 5 (Extérieurs)

1.32€

1.19€

1.34€

1.21€

1.36€

1.23€

1.38€

1.25€

2.77€

2.77€

Pénalité de retard

(départ après 18h30)

Extérieurs

3.56€

3.56€

Accueil périscolaire du mercredi

Lieu : Écoles Brisse - Montesquieu

Accueil périscolaire : de 7h30 à 9h / de 12h à 12h30 / de 16h45 à 18h30

Accueil des activités périscolaires : de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45

	1 enfant tarif pour 3h	2 enfants et + tarif pour 3h
Accueil des activités matin et après-midi (9h à 12h - 13h45 à 16h45) uniquement pour les Dainvillois y compris les non scolarisés à Dainville		
Tarif 1 (QF) : < - 550 >	3.24€	2.91€
Tarif 2 (QF) : < 551 à 1000 >	3.28€	2.95€
Tarif 3 (QF) : < 1001 à 1500 >	3.32€	2.98€
Tarif 4 (QF) : < + 1500 >	3.36€	3.02€
	1 enfant	2 enfants et +
Accueil périscolaire court (16h45 à 17h30)		
Tarif 1 (QF) : < - 550 >	0.66€	0.60€
Tarif 2 (QF) : < 551 à 1000 >	0.67€	0.61€
Tarif 3 (QF) : < 1001 à 1500 >	0.68€	0.62€
Tarif 4 (QF) : < + 1500 >	0.69€	0.63€
Accueil périscolaire long (17h30 à 18h30)		
Tarif 1 (QF) : < - 550 >	1.32€	1.19€
Tarif 2 (QF) : < 551 à 1000 >	1.34€	1.21€
Tarif 3 (QF) : < 1001 à 1500 >	1.36€	1.23€
Tarif 4 (QF) : < + 1500 >	1.38€	1.25€
Pénalité de retard (après 18h)	3.56€	3.56€

Dainville, Ville Amie des Enfants



L'organisation de la semaine en temps scolaire

La journée des écoliers est organisée de la même façon toute la semaine, excepté le mercredi après-midi et le soir



PLANNING HEBDOMADAIRE



ENSEIGNEMENT
Cours et apprentissages



PAUSE MÉRIDIANNE
Repas et temps calme



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
Activités, jeux, détente

JOUR	MATIN (7h30 - 12h00)	MIDI (12h00 - 14h00)	APRÈS-MIDI (14h00 - 17h00/16h30)	SOIR (17h00/16h30 - 18h30)
LUNDI	7h30 - 9h00 Accueil périscolaire 9h00 - 12h00 ENSEIGNEMENT	12h00 - 14h00 PAUSE MÉRIDIANNE Accueil périscolaire midi et sieste à 13h15	14h00 - 17h00 ENSEIGNEMENT	17h00 - 18h30 Accueil périscolaire
MARDI	7h30 - 9h00 Accueil périscolaire 9h00 - 12h00 ENSEIGNEMENT	12h00 - 14h00 PAUSE MÉRIDIANNE Accueil périscolaire midi et sieste à 13h15	14h00 - 17h00 ENSEIGNEMENT	17h00 - 18h30 Accueil périscolaire
MERCREDI	7h30 - 9h00 Accueil périscolaire 9h00 - 12h00 Accueil du Mercredi	12h00 - 12h30 Accueil périscolaire 12h00 - 13h45 PAUSE MÉRIDIANNE Repas, temps calme et sieste pour les maternelles	13h45 - 16h45 Accueil du Mercredi	16h45 - 18h30 Accueil périscolaire, sortie échelonnée
JEUDI	7h30 - 9h00 Accueil périscolaire 9h00 - 12h00 ENSEIGNEMENT	12h00 - 14h00 PAUSE MÉRIDIANNE Accueil périscolaire midi et sieste à 13h15	14h00 - 17h00 ENSEIGNEMENT	17h00 - 18h30 Accueil périscolaire
VENDREDI	7h30 - 9h00 Accueil périscolaire 9h00 - 12h00 ENSEIGNEMENT	12h00 - 14h00 PAUSE MÉRIDIANNE Accueil périscolaire midi et sieste à 13h15	14h00 - 17h00 ENSEIGNEMENT	17h00 - 18h30 Accueil périscolaire

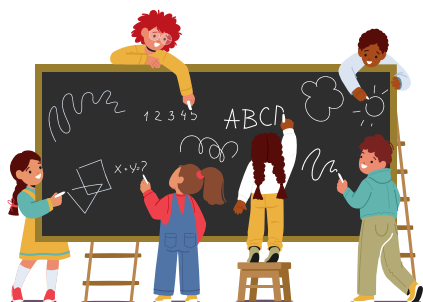
PLAN MERCREDI

Début : le mercredi 2 septembre 2026

La commune fait évoluer son organisation scolaire en répondant à une demande exprimée par les familles : la semaine scolaire retrouve **un rythme sur quatre jours**, avec la suppression des cours du mercredi matin. Le cadre du "Plan Mercredi" du dispositif national permet d'offrir aux enfants une journée riche, articulée autour d'activités. (programme à venir)

L'accueil périscolaire du mercredi se déroule à l'école Brisse-Montesquieu intégrant un temps de restauration et des espaces de repos adaptés aux plus jeunes.

Les familles bénéficient ainsi d'une solution d'accueil souple et rassurante tout au long de la journée.



Espace Famille

Renseignements sur "L'Espace Famille" :

<https://www.espace-citoyens.net/dainville/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>



FOURNITURES SCOLAIRES GRATUITES



Toutes les fournitures scolaires de votre enfant sont fournies par la Mairie, qui alloue aux écoles un budget annuel adapté pour chaque enfant selon son âge. Ce matériel restant à l'école, vous pourrez offrir à votre enfant une jolie trousse avec le matériel nécessaire pour les devoirs à la maison.

INFORMATIONS TRANSPORTS COLLÈGES ET LYCÉES

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site : www.bus-artis.fr/

La carte de transport : 2 possibilités

- Carte de transport scolaire gratuite : un aller-retour domicile / établissement gratuit chaque jour pour les collégiens et lycéens résidant dans la commune et fréquentant un établissement scolaire de la commune situé à + de 1.2 km pour un collège et + de 3 km pour un lycée. Cette carte est attribuée par la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) et délivrée par l'agence Artis.
- Carte Jeune : 30 € pour une année, **remboursée par la commune de Dainville**. Elle donne un **accès illimité dans les transports urbains**. Délivrée en agence Artis.

Le coût de cette carte est pris en charge par la commune de Dainville pour les collégiens et lycéens (jusqu'au bac). Cet accompagnement financier contribue aux objectifs de la politique jeunesse tout en stimulant l'utilisation des transports en commun.

Pour le remboursement, un formulaire est à remplir sur le site internet rubrique Au Quotidien > Transports > Remboursements de la Carte Jeune avant le 4 décembre 2026. Se munir d'une copie de la facture, d'un RIB et d'un certificat de scolarité au format PDF.

BOURSE D'ENTRÉE TECHNIQUE

Une bourse de 35 € est attribuée pour la rentrée scolaire 2026/2027 aux élèves entrant dans une section d'enseignement technique dans un établissement public nécessitant l'achat d'un premier équipement spécifique. Pour toute demande de bourse, un formulaire est à remplir sur le site internet rubrique Au quotidien > Enfance - Jeunesse avant le 4 décembre 2026. Un RIB et un certificat de scolarité au format PDF vous seront demandés.

À RETENIR

Classes de neige CM2
Valmeinier - janvier 2027

Voyage en Angleterre
CM1 en cours d'année scolaire



**Pensez à anticiper l'élaboration
de la carte d'identité
de vos enfants.**

CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée scolaire	mardi 1er septembre 2026
Toussaint	17 octobre >>> 2 novembre 2026
Noël	19 décembre 2026 >>> 4 janvier 2027
Hiver	20 février >>> 8 mars 2027
Printemps	17 avril >>> 3 mai 2027
Été	3 juillet 2027